



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 26 avril 2022

Covid-19 à La Réunion :

L'épidémie se stabilise à un niveau haut

La circulation virale reste stable cette semaine à La Réunion. Au 22 avril, le nombre de cas hebdomadaires s'établit à 12 889 contre 14 083 la semaine précédente, correspondant à un taux d'incidence de 1 506 contre 1 645 la semaine dernière. La baisse relative de ces deux indicateurs s'explique principalement par la diminution du nombre de tests effectués la semaine dernière en raison du lundi de Pâques (41 342 test contre 46 665 la semaine précédente). Il convient de noter que le taux de positivité reste élevé à 40,3% (contre 38,5% la semaine précédente) et que le taux d'incidence de ces derniers jours est de nouveau en hausse pour atteindre celui enregistré avant Pâques.

Pour autant, depuis plusieurs semaines, le nombre d'hospitalisations en service de réanimation reste stable à un niveau bas. Le 26 avril, 5 lits de réanimation sont occupés par des patients Covid et 48 par des patients atteints d'autres pathologies (soit 53 lits occupés sur les 76 lits disponibles). La circulation virale ne génère donc toujours pas, à ce stade de pression hospitalière.

Au cours des 7 derniers jours, 7 décès liés à la Covid-19 sont à déplorer. Toutes ces personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet.

Dans ce contexte marqué par une circulation virale toujours active et alors que 30% de la population éligible n'est pas vaccinée, le port du masque et la stricte application des gestes barrières restent fortement recommandés, notamment dans les lieux à forte fréquentation au sein desquels les mesures de distanciation ne peuvent être respectées, ainsi que pour les personnes fragiles et les cas contact.

Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mardi 26 avril 2022 les décès, de 7 patients intervenus au cours des 7 derniers jours :

- 1 personne âgée de 45 à 49 ans,
- 6 personnes âgées de plus de 75 ans.

Les 7 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet.

Taux de positivité

Le taux de positivité est à 40,3 % pour la semaine du 16 au 22 avril, en hausse par rapport à la semaine dernière.

Taux d'incidence

Le taux d'incidence hebdomadaire est en légère baisse à 1 506/100 000 habitants (contre 1 645 la semaine précédente).

12 889 cas ont été confirmés du 16 au 22 avril.

Compte tenu des **369 195** guérisons et des **749** décès depuis le début de la crise sanitaire,

17 240 cas sont encore actifs à ce jour.

387 184 cas ont été investigués à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie depuis le début de l'épidémie.

Dépistage:

41 342 tests ont été réalisés sur la période, soit une baisse de 11 % par rapport à la semaine précédente.

Recherche de mutations Covid-19

Du 16 au 22 avril, 6 371 cas positifs ont été criblés pour identifier une mutation : **6 208** cas présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, en l'occurrence le variant Omicron, soit plus de 97%.

Situation hospitalière:

Au 26 avril 2022, **5 lits de réanimation étaient occupés par des patients positifs à la Covid-19**, sur les 76 lits installés à La Réunion, et 48 par des patients présentant d'autres pathologies (70% de taux d'occupation).

Protégeons les plus fragiles, continuons à respecter les gestes barrières

Le taux d'incidence et le taux de positivité restent à un niveau très élevé, la circulation du virus est donc toujours active.

Si l'ensemble de la population est susceptible de contracter la Covid-19, certaines personnes sont plus à risque de développer une forme grave :

- personnes âgées,
- personnes malades avec comorbidités (obésité (IMC >30), broncho-pneumopathie chronique obstructive et insuffisance respiratoire, hypertension artérielle compliquée, insuffisance cardiaque, diabète, insuffisance rénale chronique, patients dialysés...)
- personnes immunodéprimées.

Aussi, les autorités sanitaires recommandent à ces personnes vulnérables face à la Covid-19 ainsi qu'à leurs proches de :

- appliquer les gestes barrières: aération régulière des pièces, lavage des mains, utilisation de gel hydroalcoolique, salutation sans se serrer la main/sans embrassades, utilisation d'un mouchoir à usage unique et isolement chez soi dès l'apparition de symptômes ou en cas de test positif,
- **porter un masque** lorsqu'il est **obligatoire** (dans les transports collectifs et dans les hôpitaux, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les unités de soins de longue durée (USLD)...) ou **recommandé** (dans les lieux à forte fréquentation quand les mesures de distanciation ne peuvent pas être respectées),
- **se faire vacciner** pour se protéger des formes gaves pouvant conduire à une hospitalisation ou à un décès ; **et bénéficier de la dose de rappel** dès 3 mois après la 2^{ème} injection ou une infection,
- réaliser le 2^{ème} rappel pour les personnes de plus de 60 ans et les résidents en EHPAD et USLD, dans les délais requis,
- en cas d'infection à la Covid-19, surveiller l'état de santé pour prévenir une potentielle aggravation des symptômes, en demandant conseil à leur médecin,
- continuer le suivi et le traitement des autres pathologies, en lien avec leur médecin.

Vaccination

Point sur la vaccination

Du 17 au 23 avril, plus de 2 400 injections ont été effectuées :

- plus de 300 personnes ont reçu leur première dose.
- plus de 1 800 Réunionnais ont bénéficié d'une dose de rappel.

Au 23 avril, 562 283 personnes disposent d'un schéma vaccinal initial et 574 242 personnes ont reçu au moins une injection.

72,1 % de la population éligible (de plus de 5 ans) est engagée dans un parcours vaccinal soit 67,1 % de la population totale,



70,6 % de la population éligible présente un schéma vaccinal complet soit 65,7 % de la population totale.

Le 2^{ème} rappel ouvert aux personnes de plus de 60 ans renforce la protection contre les formes graves

La deuxième dose de rappel est accessible aux personnes âgées de plus de 60 ans avec ou sans comorbidité ainsi qu'aux résidents des EHPAD et USLD.

Dans le contexte actuel de circulation active du virus avec des chiffres de contaminations élevés, cette deuxième dose de rappel vient renforcer la protection des personnes fragiles contre les formes graves de la maladie et prévenir les décès.

Les personnes âgées sont plus exposées face à la maladie : 68 % des personnes hospitalisées en hospitalisation conventionnelle ont plus de 60 ans.

Il convient donc pour les personnes fragiles de réaliser ce deuxième rappel.

Quand faire le deuxième rappel?

- Pour les personnes de 60 à 79 ans :
 à partir de 6 mois après l'injection du premier rappel ou après l'infection
- Pour les personnes de plus de 80 ans, les résidents en EHPAD et en USLD:
 à partir de 3 mois après l'injection du premier rappel ou après l'infection

En cas d'infection par la Covid-19 après le premier rappel :

- Si l'infection est survenue <u>plus de 3 mois</u> après le premier rappel : un deuxième rappel n'est pas nécessaire. En effet, la survenue d'un épisode infectieux provoque une réponse immunitaire au moins équivalente à celle d'un rappel vaccinal.
- Si l'infection est survenue <u>moins de 3 mois</u> après le premier rappel : un deuxième rappel est nécessaire.

Où bénéficier du deuxième rappel?

Les résidents des EHPAD et des USLD se verront proposer le deuxième rappel vaccinal directement au sein de leurs établissements.

Pour les autres personnes âgées de 60 ans et plus, ce deuxième rappel peut être effectué auprès des professionnels de ville volontaires :

- · son médecin,
- · son infirmier,
- ou son pharmacien.

La dose de deuxième rappel s'effectue uniquement avec un vaccin ARN Messager (Pfizer à La Réunion).

Ce deuxième rappel est fortement recommandé; il ne rentre pas dans le cadre du passe sanitaire.

Pour en savoir plus : <u>consultez la rubrique 2^{ème} dose de rappel sur le site internet</u>

Retrouvez toutes les informations sur la vaccination (lieux, modalités, vaccins, dose de rappel...):

www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner

POINT DE SITUATION (du 16 au 22/04)

NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS SUR LA PÉRIODE 中们2 889 **NOMBRE DE CAS ACTIFS**

17 240

EVASAN

décès

0

7

HOSPITALISATIONS EN UNITE COVID

HOSPITALISATIONS EN RÉANIMATION

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

60

5

Depuis le 11 mars 2020 | Total des cas 387 184

EVASAN

CAS CONFIRMÉS
Depuis le 11 mars

227

PERSONNES GUÉRIES

369 195

DÉCÈS HOSPITALIER

liés directement à la Covid-19

749

Suivi des indicateurs



Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19.

infecté par la Covid 19. Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux. Taux de positivité
40.3

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.

L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

0.99

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Vaccination: 1 438 480



574 242

Couverture vaccinale: 72,1%

2 ème injection 562 283

Couverture vaccinale : 70.69





GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

